



Vais d'opposition a un jugement

Par **de profit**, le **26/01/2008** à **13:04**

bonjour je dois repasser au tribunal de grande instance de reims en tant que victime pour le vol de motos de competition,les auteurs ont été jugés et l'un d'eux vient de faire opposition au jugement , que dois je réclamer ou demander cette fois ci? merci

Par **jeetendra**, le **27/01/2008** à **12:21**

bonjours, c'est surtout la reparation financiere de votre prejudice que vous allez demander au tribunal, une moto c'est un objet de valeur, la sanction penale pour le vol de la moto c'est l'affaire du tribunal, cordialement